

RAPPORT DU MAIRE 2012



SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ D'OKA

5 NOVEMBRE 2012

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2012

Chers citoyens, chères citoyennes,

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Oka pour l'année 2012. En effet, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une séance du conseil.

Je vous informerai donc des états financiers 2011, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Suivront les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales du prochain budget et et du prochain programme triennal d'immobilisations. Enfin, et conformément à la loi, je vous soumettrai la liste des contrats de plus de 25 000\$ octroyés depuis mon dernier exposé, ainsi que la rémunération accordée aux élus.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2011

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe Lavallée, Binette, Brière, Ouellette, CA s.e.n.c.r.l., les états financiers vérifiés de l'année 2011, déposés en mai 2012, faisaient état d'un excédent de fonctionnement de 518 050 \$. En plus des revenus supplémentaires générés par le développement dans le domaine des collines, cet excédent comprend notamment une compensation de 145 500 \$ de Recyc-Québec pour les années 2010 et 2011.

En conséquence, l'excédent accumulé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 comporte une somme non affectée de 774 475 \$ ainsi qu'un montant de 148 343 \$ en réserves financières.

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2011 pour l'ensemble de la Municipalité d'Oka est de 2 178 280 \$ représentant un montant de 433 \$ par habitant.

Selon le rapport du vérificateur, c'est une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Oka que démontrent les états financiers au 31 décembre 2011. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, c'est le cas également des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

Comme nous l'avons annoncé dans le programme triennal d'immobilisations de l'année 2012, plusieurs projets ont été identifiés afin d'assurer le maintien de la qualité de vie de nos concitoyens. Nous sommes fiers d'affirmer que tel que prévu, nous avons procédé à plusieurs travaux d'aménagement et de réfection au niveau du territoire et de nos infrastructures tout en maintenant un taux de taxes parmi les plus avantageux de la région.

Ainsi, au cours de l'année 2012, nous avons réalisé plusieurs projets d'investissement et de travaux qui témoignent fidèlement de nos actions et de notre engagement le plus concret envers la population okoïse, notamment :

- Étude et diagnostic d'infrastructure routière : contrat de pavage accordé de plus de 650 000 \$ incluant un montant de 290 000 \$ affecté du surplus 2011.
- Réalisation des travaux de réfection de la station de pompage Olier dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ) ;
- Affichage public : Enseigne de bienvenue aux 4 entrées sur le territoire ;
- Construction du pont piétonnier St-Jean-Baptiste ;
- Aménagement d'un accès au parc national d'Oka dans le domaine des Ostryers ;

Cette année en a également été une d'achèvement pour la Municipalité, qui a mené à terme plusieurs projets entamés au cours des années précédentes, soit :

- La finalisation du centre communautaire de la Pointe-aux-Anglais;
- La réfection du chalet Optimiste ;
- La réfection des installations sportives.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012, ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET 2013 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Nos prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2012 nous indiquent que la situation financière de la municipalité d'Oka fait état d'une saine gestion.

L'année 2013 se fera dans la continuité des actions déjà entreprises en ce qui concerne la démarche de revitalisation et de mise en valeur sur notre territoire et conformément à la vision de notre administration de maintenir une gestion responsable et efficace des deniers publics. Soucieux d'assurer à nos concitoyens une qualité de vie supérieure, votre conseil municipal élaborera le budget 2013 avec la volonté ferme de maintenir les taux de taxes parmi les plus avantageux et concurrentiels de la région.

Les grands projets amorcés en cours d'année seront complétés en 2013. Ainsi, selon l'étude d'auscultation des infrastructures routières réalisée cette année, nous sommes en mesure de mieux cibler nos investissements et définir nos priorités d'intervention quant au pavage général qui sera réalisé les prochaines années.

C'est aussi avec beaucoup d'enthousiasme que le Conseil municipal poursuit ses efforts quant à la revitalisation. Nous continuons l'affichage public avec notamment l'identification des bâtiments municipaux ainsi que des noms de rues ainsi que l'affichage (enseignes et oriflammes) dans le noyau villageois et le quai municipal afin de les rendre plus dynamiques et attrayants. De plus, nous poursuivrons la réfection et l'entretien de nos bâtiments municipaux.

Il est également de première importance pour nous d'assurer la modernisation et la pérennité de nos infrastructures et de maintenir de hauts standards de qualité sur le plan des services. Nous vous parlons depuis plusieurs années d'un projet d'envergure, soit la mise en conformité de l'usine de production d'eau potable. C'est en 2013 que débutera officiellement la mise en plan du projet de la mise aux normes de l'usine, qui se déroulera sur les trois prochaines années. Celle-ci a nécessité des études de faisabilité et l'analyse de toutes les avenues envisageables afin de trouver la meilleure option, conformément aux exigences gouvernementales ainsi qu'aux besoins de la population en eau potable.

Finalement, dans le tournant que la Municipalité a pris au niveau des communications, son site Internet sera entièrement revu afin de faciliter l'accès aux informations municipales, enjeux, services et commodités. Notre objectif se mettre à jour, se rapprocher de l'approche du WEB 2.0. et de plus en plus d'informations numérisés.

Certains projets prévus en 2012 ont été reportés pour diverses raisons, dont des événements imprévus ou parce que ceux-ci exigeaient des délais, autorisations spéciales ou études plus approfondies. Ainsi, ces projets font partie de nos priorités pour les prochaines années et d'autres seront confirmés dans notre budget 2013, notamment :

- Nous poursuivons le processus pour trouver la meilleure solution quant à la relocalisation de la bibliothèque municipale dans le respect des réels besoins actuels et futurs de la population ainsi que de la réalité financière d'une petite municipalité comme la nôtre.
- Le projet de la rampe de mise-à-l'eau municipale nécessite quant à lui de nombreuses démarches préalables à sa reconstruction, notamment des autorisations de plusieurs paliers gouvernementaux. Étant une municipalité riveraine, nous reconnaissons l'importance des accès nautiques et continuons les démarches pour y parvenir dans les meilleurs délais.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En ce qui a trait à la rémunération des membres du conseil, la réglementation relative au traitement des élus vient en préciser les balises. Chaque conseiller reçoit un salaire de base de 7 070 \$ et une allocation de 3 535 \$. Le maire reçoit quant à lui un salaire de 21 210 \$ et une allocation de 10 605 \$, auxquels s'ajoute une rémunération de la MRC de 4 560 \$.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

Comme le prévoit l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, incluant la liste de tous les contrats octroyés depuis l'assemblée de novembre 2011 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à vous rappeler que la situation financière de la Municipalité est saine. Nous travaillons continuellement dans le but d'assumer nos obligations financières actuelles tout en respectant nos engagements futurs. J'aimerais également remercier les membres du Conseil et de l'administration municipale pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Non seulement vous avez à cœur de bien servir la population d'Oka mais vous le faites avec professionnalisme, diligence et respect.

Je vous invite à participer en grand nombre à la séance extraordinaire prévue le 10 décembre 2012 à 20 h afin de connaître les orientations budgétaires pour l'année 2013.

Merci et bonne fin de soirée !

Le Maire de la Municipalité d'Oka,

Richard Lalonde